

HORAIRE DE LA PATINOIRE

HORAIRE DE JOUR

LA PATINOIRE ET LE VESTIAIRE SONT OUVERTS EN TOUT TEMPS SANS SURVEILLANCE.

LA PRIORITÉ EST MISE SUR LE PATINAGE LIBRE ET SUR LE HOCKEY POUR LES PETITS.

SI TROP DE PERSONNES SONT PRÉSENTES, LA GLACE SERA DIVISÉE EN DEUX SECTIONS DISTINCTES POUR CES GROUPES.

LE HOCKEY (ET/OU PITOUNE) POUR ADULTES RÉSIDENTS OU NON EST PERMIS SEULEMENT S'IL Y A ABSENCE DE PATINEURS OU DE JEUNES HOCKEYEURS

HORAIRE DE SOIR

DE 17H À 20H : PATINAGE LIBRE ET HOCKEY POUR LES PETITS.

SI TROP DE PERSONNES SONT PRÉSENTES, LA GLACE SERA DIVISÉE EN DEUX SECTIONS DISTINCTES POUR CES GROUPES.

DE 20H À 21H00 : HOCKEY OU PITOUNE ADULTES, PRIORITÉ AUX CITOYENS DE LA CORNE.

PRENDRE NOTE QU'UNE PREUVE DE RÉSIDENCE PEUT ÊTRE EXIGÉE AVANT 21H00.

21H00 ET PLUS : GROUPES DE HOCKEY ET/OU PITOUNE DE L'EXTÉRIEUR.

S'IL VOUS PLAÎT, FERMEZ LES PORTES ET LES LUMIÈRES AVANT DE QUITTER LA PATINOIRE ET PRENDRE NOTE QUE LES LUMIÈRES SE FERMERONT AUTOMATIQUÉMENT À 11H.

LA MUNICIPALITÉ DE LA CORNE SE RÉSERVE LE DROIT DE FERMER LE DÔME SI SES RÈGLEMENTS NE SONT PAS RESPECTÉS OU D'AMENDER S'IL SURVIENT DES BRIS VOLONTAIRES.